
CATÉGORIE DE LA FORMATION : **FORMATION DISCIPLINAIRE APPROFONDIE**

SOUS-CATÉGORIE DE LA FORMATION : **GRANDES QUESTIONS D'ACTUALITE**

PRÉ-REQUIS.

Tout Étudiant ayant une appétence pour les questions à caractère économique, social et culturel. Naturellement, des notions générales en droit du marché (affaires, consommation, fiscalité), en droit rural et en droit de la propriété industrielle sont les bienvenues.

OBJECTIFS DE LA FORMATION. avoir un aperçu d'ensemble du droit du vin, matière à la croisée de thématiques multiples et représentant un grand intérêt économique pour de nombreuses régions de France (monde rural et commerce), dans un contexte d'internationalisation croissante des échanges (négoce international), mais également de restriction de la consommation de boissons alcoolisées.

PROGRAMME / DESCRIPTION DE LA FORMATION

Il s'agira, en deux heures, d'apporter aux doctorants les notions de bases du droit de la vigne et du vin, à travers sa contextualisation (historique, économique et sociale), ses sources, ainsi que ses principales dispositions. On insistera particulièrement sur la protection de la ou des qualité(s) du vin aux niveaux national, européen et international (AOC, AOP, IGP, IG), ainsi que sur les principales modalités de régulation du marché (institutions, Organisation commune de marché) et, enfin, la vente du vin (consommation, publicité).

SPECIFICITÉS.

Droit à la croisée des disciplines juridiques : droit de la propriété intellectuelle ; droit de la consommation ; droit de la concurrence ; droit pénal des affaires ; droit rural ; droit de la santé (publicité) ; droit de l'union européenne et droit international.

PUBLIC CONCERNÉ : DOCTORANTS, TOUTES ANNEES

NOM DE L'INTERVENANT

Pr. Olivier SERRA

ORGANISATEUR DE LA FORMATION

ED DSP – Direction des études – Pr. Marie-Laure Cicile. marie-laure.delfosse-cicile@univ-rennes1.fr

OU S'INSCRIRE ?

Sur Améthis

NOMBRE DE SESSIONS

1

DURÉE

2 heures

DATES ET HORAIRES

8 février 14h00 à 16h00